



Bulletin Municipal de Chindrieux

Décembre 2009
Commune de Chindrieux

**Chauffage
Sanitaire - Plomberie**

J.-L. ROUSSEAU
Fuel - Gaz - Bois
Energies renouvelables
73310 CHINDRIEUX
Tél./Fax : 04 79 54 54 46
Port : 06 74 66 26 88

Pose - Entretien - Dépannage

PORCHERON FRERES
et Cie

Réseaux H.T.A., B.T.A., aériens et souterrains
Éclairage public. Réseaux gaz.
Electricité industrie et tertiaire.
Câblage informatique. Fibre optique

73 ALBENS - Tél.04.79.63.08.80 - Fax 04.79.63.05.64

AD GARAGE R. JOURNET

Roger et Frédéric JOURNET

Z.A. DE RUFFIEUX - 73310 RUFFIEUX
Tél 04 79 54 57 79 - Fax 04 79 54 51 73

PHILIPPE

QUINCAILLERIE / OUTILLAGE
FOURNITURES INDUSTRIELLES
PROTECTION / HYGIENE / SECURITE
PRODUITS METALLURGIQUES

MASTER PRO

ROUTE DE RUMILLY 73410 ALBENS
TEL 04 79 54 17 02

SARL **Clima**teck

Electricité batiment et industriel
Dépannage • Climatisation
Pompes à chaleur • Pac Solaire
Vente - Installation - SAV

Tél. 04 79 87 22 51
Landaize • 01350 CULOZ Fax 04 79 81 18 75

bornage - topographie - copropriété - expertise
lotissement - aménagement - diagnostics immobiliers

géode
géomètres experts

311 Rue de l'Eglise 73310 Chindrieux
Tél 04.79.54.21.34 - Fax 04.79.54.21.21
chindrieux@geode.cc - www.geode.cc

LE CHALET DE LA PLAGE

BAR & RESTAURANT
LOCATION DE PÉDALOS, CANÔES ET
BATEAUX À MOTEUR SANS PERMIS

04.79.54.59.06
PORT DE CHATILLON
73310 CHINDRIEUX

LA VARLOPE
Menuiserie
Générale
Bois

FABRICATION
• PORTES
• FENÊTRES
• ESCALIERS

01260 SONGIEU
Tél. 04 79 87 73 44
Fax 04 79 87 71 20

RENOV' 73
RENOVATION ET DECORATION DE L' HABITAT

ALAIN ROBIN - Artisan peintre
435 RUE DES PILLOUDS
73310 CHINDRIEUX

06.26.90.12.24
robin.alain1@voila.fr

DOMAINE
Vignesens

DOMAINE VIGNESENS
LD SAUMONT - 73310 RUFFIEUX
Tel : 04 79 52 27 42 Fax : 04 79 52 27 48
espacevente@domaine-vignesens.fr

LE VIGNERON SAVOYARD
Cave de CHATAIGNE

MULTIVERT
FLORIAN JOURNET

paysagiste

Espace vert
Llagage, abattage
Muret, cloture
Dallage, pavage
Petit
terrassse ment
port: 06 16 53 72 25
tel: 04 79 52 03 96

Première page : Dessins de la classe des élèves de Petite et Moyenne
Sections de l'école de Chindrieux.
Feuilles de marronniers et de châtaigniers peints à l'automne 2009





Les vœux de la municipalité

Bientôt l'année 2009 aura vécu, 2010 arrive à grands pas avec son lot de projets et d'incertitudes. Les répercussions de la crise financière et économique se ressentent quotidiennement dans les foyers. Chacun, soucieux du lendemain, a réduit ses dépenses en cette période habituellement propice aux achats.

Incertitudes également avec la réforme des collectivités territoriales, en débat au Parlement durant cette session 2009/2010. Les textes proposés, dont l'impact sera important pour la vie locale, vont modifier le paysage institutionnel, en créant les conseillers territoriaux à la place des conseillers généraux et régionaux. De même le bloc communal, composé des communes et communautés de communes est incité vers une évolution, au profit de l'intercommunalité, échelon le mieux adapté pour répondre aux besoins des habitants, en terme de services à la personne. L'échelon intercommunal permet effectivement de réaliser des économies d'échelle tout en gagnant en efficacité et en améliorant la qualité des services rendus aux populations. La Communauté de Communes de Chautagne a récemment voté le passage en taxe professionnelle unique.

Ce pas décisif va, sans aucun doute, permettre d'engager des discussions plus approfondies sur les différentes compétences que notre Communauté de communes devra intégrer dans les années à venir.

Mais nos communes s'interrogent également face aux compétences qu'elles doivent endosser parce que l'Etat cesse de les assumer, sans pour autant prévoir une compensation des moyens. Des interrogations enfin avec le projet de loi de finances 2009, qui allège la fiscalité des entreprises en remplaçant la taxe professionnelle par une contribution économique locale, risquant de priver le bloc communal d'une partie de son autonomie financière.

Dans ce contexte économique, financier et institutionnel incertain, la commune devra faire des choix efficaces et poursuivre les projets qu'elle s'est fixée, conformément aux engagements pris.

Parmi ceux-ci, citons le lancement de quelques chantiers importants comme l'assainissement de Groisin, la nouvelle gendarmerie, le développement du camping et la poursuite de l'étude de projets comme la revitalisation du quartier de la gare et l'accessibilité de

Chatillon.

L'année qui s'annonce promet donc d'être aussi active que 2009.

Ce bulletin vous présente le bilan de l'activité de la commune, ainsi que les orientations à venir. Mais il est aussi à disposition des différentes associations, qui peuvent vous présenter leurs activités. Et je voudrais en profiter pour remercier tous les bénévoles qui s'investissent sans compter. Tout en permettant à chacun de pratiquer une activité à son goût : culture, sport, santé, bien-être, mémoire, action sociale, vie quotidienne... ces associations pérennisent le lien social au sein de nos communes.

Pour conclure cette fin d'année 2009, l'ensemble des Conseillers Municipaux et moi-même exprimons les vœux d'une bonne et heureuse année, souhaits que je me ferai le plaisir de vous transmettre de vive voix le dimanche 24 janvier.

Que l'esprit de ces fêtes de fin d'année vous accompagne.

Le Maire, Marie-Claire Barbier



COMPTE ADMINISTRATIF 2008 BUDGET PRINCIPAL

Dont :

- 19,8 K€ de redevances périscolaires (cantine)
- 1,9 K€ au titre des concessions cimetière
- 2,2 K€ de redevances culturelles (Musicales)
- 2,8 K€ de participation du SIVU pour secrétariat
- 7,1 K€ de locations d'immeubles

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES		CHARGES	
produits des services	36,9	charges à caractère général achats, entretiens et réparations	152,1
impôts et taxes	305,4	charges de personnel	225,5
impôts directs et taxes addit droits de mutation		intérêt des emprunts	27,5
dotations et participations	231,7	emprunt financement part travaux d'extensions réseau Lachat/Expilly	
Etat et 6,8 K€ du département		autres charges de gestion	55,6
autres produits	62,2	indemnités élus, subventions, participations	
Etat et 6,8 K€ du département		charges exceptionnelles	7,1
dont 56,4 de revenus des immeubles		opérations d'ordre entre section	11,1
produits exceptionnels et divers	17,4	investiss.	
excédent 2007	69,4		
TOTAL	723	TOTAL	479

Résultat excédentaire : 244 K€

Notamment :

- 54,5 K€ au titre des énergies, combustibles et carburants
- 14 K€ en entretien de bâtiments, voies réseaux et matériels roulants
- 12 K€ au prestataire de la cantine

Soit :

- un secrétaire général à temps complet
- une secrétaire réceptionniste à 80%
- une secrétaire comptable à 70%
- deux agents techniques à temps complet
- un agent technique saisonnier pour 9 mois à temps complet
- une agent territoriale spécialisée des écoles maternelles à 70% annualisé
- une agent de service cantine – entretien – garderie à 60% annualisé
- une agent de service cantine – entretien à 70% annualisé

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES		CHARGES	
affectation du résultat	173	résultat déficitaire	244,3
résultat budget 2007		emprunt	89,9
Fonds de compensation TVA	42	emprunt	
Taxe locale d'équipement	11,6	immobilisations corporelles	155,6
subventions d'investissement	29	immobilisations incorp : études	4,7
plus-value cession d'immo	11	élaboration document PLU	6,7
opérations sous mandat	69,3	opérations sous mandat	5,1
TOTAL	335,9	TOTAL	506,3

Résultat déficitaire : 170,4 K€

Liste des emprunts :

Remboursement dette SILB à répartir sur budgets général / eau / assainissement
Travaux bourg-centre
Travaux Entrée Nord / Local infirmières

Soit :

- achat de mobilier : 2,8 K€ entrée Nord : 58,9 K€
- bâtiments scolaires : 23,2 K€ voiries : 29,6 K€
- rénovation Poste : 12,2 K€ achats terrains : 5,5 K€
- divers : 7,4 KE matériel roulant : 1,7 K€
- camping : 10,6 K€ agencements concordia : 4,4 K€



BUDGET EAU en K€			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES		CHARGES	
produits des services	57,8	charges à caractère général	3,8
facturé par Véolia et reversé à la commune		achats, entretiens et réparations	
produits exceptionnels	4,2	intérêt des emprunts	5
remboursé par Agence de l'Eau		emprunt financement part travaux d'extensions	
quote-part des subventions	4	charges exceptionnelles	11,6
amortissement des subventions		participation au SIVU du Rigolet	
excédent budget 2007	114,4	dotations aux amortissements	17,7
		amortissement des matériels	
TOTAL	180	TOTAL	38,1
Résultat excédentaire cumulé : 142,3 K€			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES		CHARGES	
		déficit budget 2007	7,4
affectation du résultat	7,4	Subvention d'investissement	4
résultat budget 2007		amortissement des subventions	
subvention d'investissement	1,9	emprunt	5
		remboursement du capital de l'emprunt	
amortissement des biens	17,7	immobilisation en cours	10,5
		achat régulateur	
TOTAL	27	TOTAL	26,9
Résultat excédentaire cumulé : 0,1 K€			

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT 2008

Les produits des services du budget assainissement reversés à la commune sont en proportion faible. En effet, une forte part est conservée par Véolia, en contrepartie de la prise en charge financière par cette dernière d'une partie des travaux d'agrandissement de la capacité de la station d'épuration.

Les excédents en section de fonctionnement sont utilisés par virement aux sections d'investissement, afin d'augmenter les réserves d'investissement.

Les excédents en section d'investissement de ces deux budgets constituent les réserves financières permettant de financer en partie le renouvellement et l'extension des réseaux.

EMPRUNTS EN COURS

travaux d'extension des réseaux de Lachat et Expilly

ASSAINISSEMENT emprunt de 165 000 €
Contracté en 2004 sur 25 ans

Capital restant dû au 31-12-2008 : 145 760 €

EAU - emprunt de 132 000 €
Contracté en 2004 sur 20 ANS

Capital restant dû au 31-12-2008 : 110 167 €

BUDGET ASSAINISSEMENT en K€			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES		CHARGES	
produits des services	9	charges à caractère général	2,8
facturé par Véolia et reversé à la commune		entretiens et réparations	
		intérêt des emprunts	6,5
		emprunt financement travaux extensions réseau	
quote-part des subventions	0,2	charges exceptionnelles	0,9
amortissement des subventions		titres annulés	
excédent budget 2007	91,6	dotations aux amortissements	19,4
		amort. matériels	
TOTAL	101	TOTAL	29,6
Résultat excédentaire cumulé : 71,2 K€			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES		CHARGES	
affectation du résultat	0	Subvention d'investissement	0,2
résultat budget 2007		amortissement des subventions	
subvention d'équipement	26,2	emprunt	4,4
		remboursement du capital de l'emprunt	
amortissement des biens	19,4	immobilisation en cours	19,7
		honoraires études Groisin et Portout	
		déficit budget 2007	1
TOTAL	45,6	TOTAL	25,3
Résultat excédentaire cumulé : 20,2 K€			

Les impôts locaux (impôts sur ménages et taxes professionnelles) représentent une recette de 263 €/habitant, alors que la moyenne de la strate* est de l'ordre de 303 €/hab.

Les produits liés à la taxe professionnelle constituent moins de 20 % des recettes fiscales, ce qui s'explique par la faiblesse de l'emprise économique de la commune. L'essentiel de la fiscalité provient donc des ménages.

Éléments de Fiscalité de la commune	En Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate * €/hab
Produits foncier bâti	135 000	121	95
Produits foncier non bâti	14 000	12	22
Produits taxe d'habitation	87 000	78	79
Produits taxe professionnelle	58 000	52	107
Totaux impôts locaux	294 000	263	303

* Moyenne de la strate : communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

	Taux moyen de la strate 2008 (%)	Taux 2008 (%) Chindrieux	Taux 2009 (%) Chindrieux
Taxe d'habitation	8,68	4,81	4,87
Taxe foncière propr. bâties	12,80	11,17	11,32
Taxe fonc. propr. non bâties	34,01	59,61	60,38
Taxe Professionnelle	7,93	12,72	12,88

Les taux d'imposition :

Le conseil municipal de mars 2009 a voté une hausse de 1,3% (1,5 % en 2008) de la part communale des impôts locaux.

ELEMENTS DE LA DETTE

	2008	Moyenne de la strate
Capital restant dû au 31-12	494 000 €	
<i>Dettes par habitant *</i>	<i>407 €</i>	<i>613 €</i>
Annuité de la dette	117 000 €	
<i>Annuité de la dette/habitant</i>	<i>96€</i>	<i>94 €</i>

* base 1214 habitants

Le montant de la dette correspond aux emprunts en cours (300.000 € en 2007 pour la réalisation de l'aménagement de l'entrée Nord et acquisition d'un local destiné à la location pour l'installation des infirmières, aménagement du Bourg Centre en 2000/2001, reprise en 2004 de la dette contractée par le SILB).

Aucun emprunt nouveau n'a été contracté en 2008.

Calcul de l'épargne nette (capacité d'autofinancement nette)

Recette Fonctionnement
- Dépenses Fonctionnement
- Remboursement emprunts
= Epargne nette

Les investissements communaux sont financés par de l'**épargne nette**, des **subventions** éventuelles et un recours à l'**emprunt** si nécessaire. Il est donc important de considérer le niveau de l'épargne nette qui se dégage du compte administratif annuel. Ce niveau permet de mesurer la capacité de la commune à réaliser ses investissements puisqu'elle peut participer au financement de nouveaux projets communaux. Pour l'année 2008, l'épargne nette s'élève à 85 000 €.



Travaux sur l'année 2009

Installation d'un chauffe-eau solaire au camping :	23 167 €
Enfouissement du réseau EDF au rond point de la Gendarmerie et de la rue du Perron :	55 130 €
Remplacement du store de la gendarmerie :	2 960 €
Rénovation de l'appartement de la Poste :	30 407 €
Réfection de l'accès du Stade bouliste et sécurisation de l'accès à la salle Polyvalente :	16 067 €
Mise en place d'une glissière de sécurité Chemin du Cul du Bois :	6 022 €
Travaux de mise en conformité électrique	
Camping :	2 947 €
Ecole :	8 245 €
Salle Polyvalente :	2 637 €
Installation d'un standard téléphonique en Mairie :	2 879 €
Réaménagement de la Mairie avec création d'une ouverture permettant l'accès à la salle du conseil pour les personnes à mobilité réduite (coût approximatif) :	8 375 €
	<hr/>
	158 836 €

NB : Les travaux Camping sont comptabilisés dans le budget Camping



Investissement de 46 465 € pour l'acquisition du terrain du parking de Châtillon, jusque là loué en été.



Un projet qui débute cette année : Le quartier de la gare sera réhabilité

Investissements 2009

Achat du terrain du parking de Châtillon	46 465 €
Acquisition de matériels informatiques	4 150 €
Etude PIZ / PLU	3 877 €
Frais d'études	11 510 €
	<hr/>
	66 002 €

La Communauté de Communes ayant pris la compétence sur les zones économiques, les investissements en cours pour les terrains de la zone des Etaies lui seront rétrocédés, afin qu'elle mette en œuvre le projet.

Projets à court et moyen terme

Ces projets devraient être réalisés ou engagés au cours de l'année 2010.

LEGENDE :

- Collecteur principal Ø200
- Branchement particulier
- Regard Ø1.000 étanche



à la mise en place d'une rampe sur le parvis.
(coût estimatif : 9 500 €)

* Assainissement collectif :

Dans le précédent bulletin municipal, nous évoquons le projet d'assainissement collectif de Rigolet à Groisin (coût estimatif des travaux : 885 000 € TTC, réalisés en deux tranches, pour 85 habitations au total).

L'appel d'offre du marché est en cours ; le candidat est retenu et les travaux de la première tranche débuteront au cours du premier trimestre 2010.

* Mairie :

Poursuite des travaux de rénovation de la mairie : déplacement de l'accueil, réaménagement des bureaux et ouverture d'un accès entre le secrétariat et la salle du conseil. Cet accès permettra aux personnes handicapées d'accéder à cette salle, sans engager de travaux onéreux liés

* Eclairage public :

L'implantation de trois nouvelles lampadaires permettront d'améliorer l'éclairage de la rue du Perron.

* Rue des Pillouds :

Certains projets, étudiés depuis plusieurs années, n'ont pu être réalisés pour des raisons financières. Aujourd'hui, les projets d'aménagement de cette rue concernent le renforcement du réseau d'eau potable, la canalisation des eaux pluviales sur certains secteurs, l'installation de lampadaires pour l'éclairage public au début de la rue (côté salle paroissiale), l'enfouissement des réseaux secs (EDF et FT) et la voirie.

Une étude va être réalisée afin d'avoir un chiffrage précis de ces aménagements et fixer un échéancier pour la réalisation des travaux.

* Voirie :

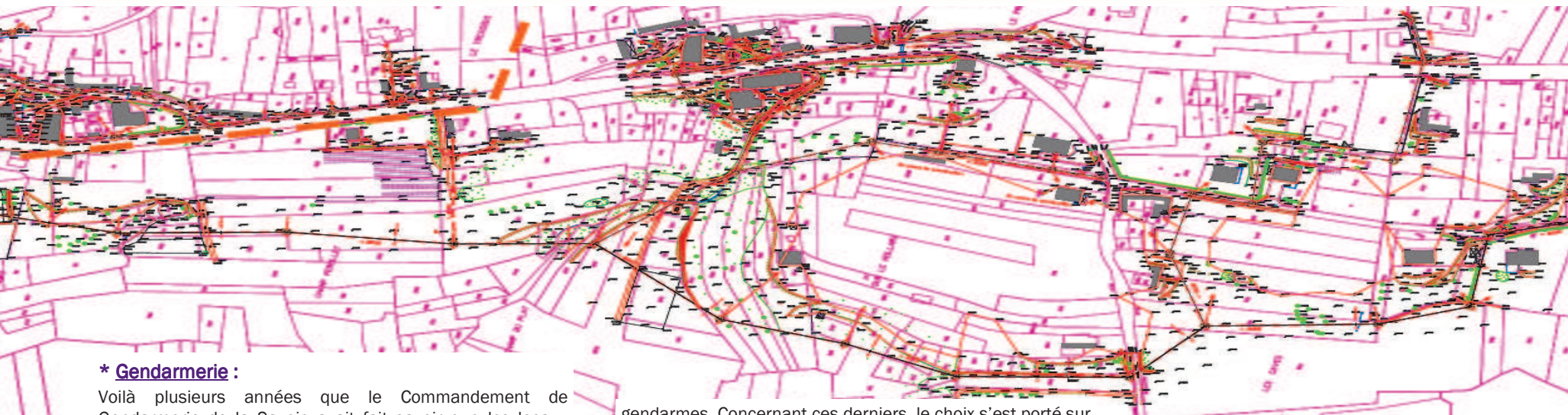
Réfection du revêtement de la route de Chatillon avec un aménagement pour piétons et cyclistes (coût estimatif : 15 000 €)

Aménagement piétonnier de la montée de l'église (coût estimatif 27 000 €).

ZONE DES ETAIES

Dans le cadre de son plan de développement économique, la Communauté de Communes de Chautagne a retenu un maître d'oeuvre chargé de réaliser l'étude pour la création de la zone économique à caractère artisanal et de services des Etaies.

La commune de Chindrieux poursuit les démarches d'acquisition des terrains qui seront ensuite rétrocédés à la CCOh.



* Gendarmerie :

Voilà plusieurs années que le Commandement de Gendarmerie de la Savoie avait fait savoir que les locaux actuels ne répondaient plus aux normes, tant en matière de sécurité, que de confidentialité et d'espace de travail. L'immeuble date d'une quarantaine d'années et les logements, tout comme les locaux techniques, nécessitent d'être réhabilités. La municipalité avait alors étudié la faisabilité d'une construction nouvelle et a acquis un terrain en 2007 sur le hameau de Chaudieu, après validation du projet par les autorités militaires. Ce choix a l'avantage de constituer un pôle de services publics sur la commune, avec la présence dans le même secteur du Centre d'Incendie et de Secours et du Territoire de Développement Local (ancienne DDE).

L'étude de ce dossier passe par la présentation d'un avant-projet sommaire à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, en cette fin d'année 2009. La SEMCODA (Société d'Economie Mixte de Construction de l'Ain) a été désignée en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. Après consultation, le Maître d'œuvre est le Cabinet Adela. Le projet est conforme au cahier des charges précis transmis par la gendarmerie. Il est composé d'un bâtiment administratif, de locaux techniques et des logements des

gendarmes. Concernant ces derniers, le choix s'est porté sur un ensemble pavillonnaire, afin de respecter le type d'habitat environnant. Le loyer versé par la gendarmerie, équilibrera sensiblement les dépenses d'annuités du remboursement de l'emprunt à contracter pour financer le projet. Une fois l'APS validé par la gendarmerie, nous entrerons dans une phase plus concrète d'élaboration du dossier, dont l'échéancier nous portera vers une réalisation en 2011.

* Secteur de la gare :

La Municipalité a décidé de réaménager l'espace public au droit de la gare, en partenariat avec le Conseil Général, la SNCF, Réseau Ferré de France, et le Conseil Régional Rhône-Alpes, afin de sécuriser le virage et de renforcer le caractère intermodal des transports, aujourd'hui plébiscité (voitures, vélos, piétons, cars et trains) :

- aménagement du virage et du carrefour d'accès à la gare sur la Route Départementale 56,
 - création d'un parking d'environ 25 places,
 - enfouissement des réseaux secs (EDF et FT)
- Coût estimatif de ces travaux : 250 000 €

Dans le cadre de ces discussions avec RFF, la commune envisage l'acquisition de la halle marchandises qui pourrait permettre d'installer les services techniques et de redynamiser le secteur de la gare. (coût estimatif d'acquisition avec le terrain d'emprise de la future route: 80 000 €) . De même, la commune s'intéresse au bâtiment voyageur, qui pourrait accueillir des services et être mis en location.

* Eau et assainissement : (Secteur stade)

Extension du réseau d'eau potable et d'assainissement collectif en vue de la construction de la gendarmerie et de l'agrandissement futur du camping.

Renforcement et bouclage du réseau entre l'ancienne fruitière et la rue des Calais et aménagement du secteur des Etaies.

* Châtillon :

Lancement de l'étude de réaménagement de l'espace port-jetée et de l'accessibilité sur le secteur.



INITIE PAR L'ANCIENNE MUNICIPALITE, LE PLU EST EN VOIE D'ADOPTION EN CETTE FIN D'ANNEE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme qui remplace le POS, conformément au cadre défini par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (loi SRU du 13 décembre 2000).

Article L.110 du Code de l'urbanisme

Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol de façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages ainsi que la sécurité et la salubrité publiques et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace.

Le PLU fixe les règles d'urbanisme et les servitudes d'utilisation du sol applicable sur la commune au niveau de chaque parcelle de terrain, bâti ou non, par rapport à un Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Il est établi en respect des lois et documents qui lui sont supérieurs, comme le Schéma de Cohérence Territoriale de Métropole Savoie, qui couvre 103 communes et fixe les règles à l'échelon de ce vaste territoire. Le PLU est opposable à tous les tiers.

C'est le document de référence qui permet au Maire d'autoriser par arrêté, la réalisation des projets individuels. C'est ainsi que chaque projet fait l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable, avant construction, modification ou adjonction. Ce contrôle à priori, c'est-à-dire « avant réalisation », est très large ; il balaye l'ensemble des créations ou des modifications envisagées sur un terrain : c'est le cas, par exemple, du dépôt d'un permis de construire pour réaliser une maison d'habitation, ou de la déclaration préalable pour repeindre une façade, changer des fenêtres ou volets ou encore monter un mur.

Renseignez-vous en mairie avant d'engager des travaux pour lesquels une demande de remise en l'état initial pourrait être exigée en cas de non respect du règlement !

Le PLU quelques règles

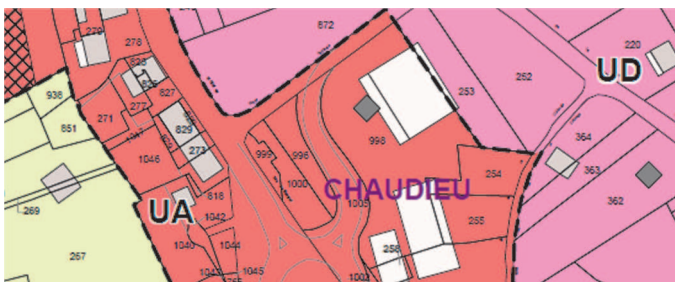
QUELLES CONTRAINTES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES DOIVENT ELLES ETRE RESPECTEES?

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLU DE CHINDRIEUX

Une évolution contrôlée de l'urbanisation, avec une densification des milieux urbanisés, déjà engagée lors du dernier POS, et préservant ainsi les espaces naturels et agricoles. Cet objectif nécessite un resserrement de l'habitat autour des hameaux existants, en interdisant le « mitage ». Le coefficient d'occupation des sols est réduit. Le PLU traduit également la volonté de maîtriser les secteurs centraux voués à l'urbanisation, par la délimitation de zone AU (aménagement d'ensemble) sur les anciennes zones du POS dont la vocation était identique (ancienne zone II NA).

Au chef-lieu, trois sites ont été retenus dans ce sens pour accueillir les opérations futures et les services et commerces liés : il s'agit de la zone centrale du Château, de la zone du Champ-Collomb et de la zone d'activité des Etaies. Ces secteurs font l'objet d'orientations d'aménagements, intégrant une servitude d'étude pour la zone centrale et des servitudes de mixité sociale, conformément à la réglementation.

D'autres sites sont pourvus de zone AU. On dénombre également un certain nombre de secteurs où une urbanisation maîtrisée est proposée dans les différents hameaux existants.





Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chautagne



Une décision très attendue est intervenue cette année :

Depuis juin 2009, la limite d'âge pour effectuer un don de sang total est relevée de 65 à 70 ans révolus.

Egalement, le nombre de dons annuels qu'il est possible de faire augmente :

- 4 fois par an pour les femmes et 6 fois pour les hommes pour le sang total
- 12 fois par an pour les plaquettes
- 24 fois par an pour le plasma

Cette année, les quatre collectes organisées en Chautagne ont permis de collecter 434 poches.

C'est un niveau honorable et nous invitons les Chautagnards à renouveler leur participation dès la prochaine collecte de février.... Les malades nécessitant des poches de sang sont toujours plus nombreux .

Pour 2010, voici les dates auxquelles vous pourrez nous retrouver avec l'Etablissement Français du Sang :

samedi 6 février à Ruffieux

vendredi 28 mai à Vions

vendredi 30 juillet à Chindrieux

vendredi 8 octobre à Serrières en Chautagne

Manifestations 2010 :

Assemblée générale, le 5 février

Repas dansant, le 20 novembre



Si vous avez une de ces lettres, c'est le moment de donner votre sang.

Au nom des malades receveurs, merci d'avance de votre générosité.

Les Restos du Cœur existent à Chindrieux depuis plus de 10 ans !!!

Le relais des Restos du coeur de Chindrieux est l'un des dix centres existant dans le département de la Savoie. Il couvre l'ensemble des communes du canton et est situé dans les locaux de l'ancienne fruitière, mis à notre disposition par la commune, route d'Aix.

En 2008-2009, 35 familles étaient inscrites soit 91 personnes qui ont reçu les aliments nécessaires à la préparation de deux repas pour chaque jour de la semaine.

Les Restos du coeur sont ouverts à toute personne et toute famille qui se présentent et demandent à bénéficier de l'aide alimentaire. L'inscription se fait auprès des bénévoles de l'association qui assurent un accueil attentif aux problèmes de chacun, en toute discrétion : les renseignements communiqués restent totalement confidentiels.

Les Restos du coeur sont ouverts toute l'année afin d'assurer une aide la plus efficace possible auprès des familles bénéficiaires. La campagne d'hiver démarrera début décembre. Les inscriptions auront lieu au local le mercredi matin de 9h à 11h.

Il existe de nombreux moyens de soutenir l'action des Restos du coeur : en adressant des dons ou en donnant de son temps.

Les personnes qui souhaitent apporter leur aide peuvent prendre contact avec le relais des Restos du coeur de Chindrieux, le mercredi matin ou par téléphone : **04 79 52 22 06.**



Pour ceux qui souhaitent soutenir l'action des Restos du Coeur, n'oubliez pas la collecte nationale qui aura lieu en mars prochain.



Entraide à Chindrieux

Depuis plusieurs mois, Monsieur Mangano a rejoint notre équipe de bénévoles toujours aussi dévouée pour assurer le portage de repas à domicile.

Alors que sur l'année complète 2008, 1390 repas ont été servis, le bilan 2009 au 30 septembre donnait un chiffre total de 1450 repas.

Cela représente une moyenne mensuelle de 161 repas sur 2009, soit une progression de près de 40% !

Ces résultats montrent bien la nécessité de ce service sur notre commune et nous faisons toujours appel aux bonnes volontés pour compléter l'équipe !

(renseignement auprès d'Anne-Marie Manificat, chargée de la commission sociale ou au secrétariat de Mairie)

A tous, nous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Visite chez Mr Henrotte de l'équipe bénévole



L'Amicale des aînés de Chindrieux a besoin de vous !

Voici venue l'époque des vœux de fin d'année. Pour les aînés le meilleur des vœux est la santé sans laquelle la vie devient très difficile et souvent bien triste.

L'Amicale des aînés essaie de maintenir le cap, mais, chaque année l'effectif diminue, aucun nouveau membre ne vient le grossir et les quelques dévoués bénévoles qui résistent ne reçoivent guère d'encouragements pour que survive l'Amicale.

Aucune aide ne vient les soutenir, personne ne veut « sacrifier » une demi-journée hebdomadaire,

préférant avoir une activité personnelle égoïste et souvent extérieure à CHINDRIEUX, plutôt que de participer et donner un nouveau souffle à ce qui existe sur place.

De nombreux jeunes et moins jeunes retraités devraient réfléchir à leur avenir, personne n'est à l'abri d'être un jour plus ou moins handicapé ou de se retrouver seul, l'égoïsme ne mène à rien sinon à s'isoler et avoir alors des regrets.

On ne peut oublier les disparitions de Josette

GODDARD et d'une figure de CHINDRIEUX, notre ancien président Lucien PERRIN, lui aussi avait une grande activité physique et sportive, ce qui ne l'a pas empêché de s'occuper de l'Amicale. Il restera toujours un exemple de courage et de volonté, avec lui nous avons perdu non seulement un membre mais surtout un ami.

Si malgré tout la parution de cet article devait être celui de la dernière année, l'Amicale des aînés vous souhaite une bonne et heureuse année 2010.

Le CIAS de Chautagne gère 5 services intervenant dans les huit communes de Chautagne.

Trois s'adressent aux personnes de plus de soixante ans :

Depuis 1996, le S.A.D. (Service d'aide à domicile),

Depuis 1997, le S.S.I.D. (Service de Soins Infirmiers à Domicile),

Depuis 2003, l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

Deux services à destination de la petite enfance :

Depuis Octobre 2009, la structure multi-accueil « les Lutins »,

Depuis le 16 novembre 2009, le Relais Assistantes Maternelles.

Le service d'aide à domicile

En 2008 le S.A.D. est intervenu pour 114 bénéficiaires et totalise 11229 heures grâce à 14 aides à domicile qui sillonnent le territoire de la Chautagne sous l'autorité et le contrôle d'une infirmière coordonnatrice. Nous constatons un taux d'activité identique en 2009.

Elles interviennent pour l'aide au ménage courant, le soutien à la personne, la préparation des repas, l'aide aux courses, la stimulation et la compagnie à la personne âgée. Véritable axe central du maintien à domicile. Elles font partie du réseau gérontologique organisé sur le canton. Après une hospitalisation, il faut contacter sa caisse de retraite ou sa mutuelle, car il existe différentes aides au retour à domicile.

Le service de Soins Infirmiers à Domicile

S.S.I.D a une capacité autorisée de 15 places.

Sept aides soignantes interviennent à domicile sur tout le canton, dans le cadre de l'aide à la toilette, aux transferts, à la stimulation, à l'accompagnement de fin de vie le moment venu.

Les deux cabinets infirmiers de Chautagne (Chindrieux et Ruffieux) ainsi que les trois cabinets de pédicures (Aix le Bains, Ruffieux et Seyssel) permettent la réalisation des soins relevant de leur responsabilité. Financés par le S.S.I.D, toute l'équipe assure une prise en charge individuelle et complète des besoins du patient.

Son taux d'occupation a été de 103.88%.

Les Fontanettes

L'EHPAD comprend 18 places (16 places permanentes, 1 place temporaire pour un séjour n'excédant pas trois mois par année civile et par personne, 1 accueil de jour).

L'établissement est complet depuis son ouverture. La vie de l'établissement, de nombreuses animations, olympiades et spectacles sont organisées par une infirmière responsable, 7 aides soignantes, 4 maîtresses de maison, 2 veilleuses de nuit aide soignantes et 1 cuisinière.

Les infirmières libérales, les pédicures, le kinésithérapeute, les orthophonistes et les médecins du canton assurent les soins médicaux et paramédicaux nécessaires au bien être physique, psychique, moral et social des résidents des « Fontanettes ».

Les Lutins

Inauguré le 02/10/2009, la structure multi-accueil a ouvert ses portes aux enfants le 05/10/2009.

Une structure multi-accueil répond à tous les besoins de garde dans la limite des places autorisées (halte-garderie, crèche, garde d'urgence....).

D'une capacité de 20 places, elle s'adresse aux enfants du canton de 0 à 5 ans. Actuellement 30 enfants de 3 mois à 3 ans sont accueillis.

Une infirmière puéricultrice assure le fonctionnement de l'établissement avec le concours d'une auxiliaire de puériculture, une auxiliaire de soins, une éducatrice jeunes enfants et trois agents sociaux.

Le Relais Assistantes Maternelles ou RAM

Il a ouvert ses portes à la mi-novembre 2009. C'est une éducatrice jeunes enfants qui assure son fonctionnement.

Le RAM doit contribuer à l'amélioration qualitative des conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles. Il induit un soutien aux adultes qui entourent l'enfant, à savoir les parents et les assistantes maternelles.



Mr Balmonet, pensionnaire aux Fontanettes, dans son magnifique jardin !!

Les services



Ces cinq services sont gérés par :

Madame Brigitte COCHET, Attachée, Directrice du CIAS,
Madame Carole USAL, Infirmière coordinatrice responsable du SSID et de l'EHPAD,
Directrice Adjointe du CIAS,
Madame Danielle DEMEYERE, Infirmière coordinatrice responsable du SAD,
Madame Carine BERTOLIN, Infirmière puéricultrice Directrice de la Structure multi-accueil « les Lutins »,
Madame Caroline KARBOWSKI, éducatrice jeunes enfants, responsable du Relais
Assistants Maternelles,
Madame Annick TATTI, Secrétaire Comptable du CIAS.

Elles sont toutes à la disposition des habitants de Chautagne pour vous renseigner dans leur cadre d'intervention. Elles peuvent également vous informer au sujet de :

- L'amélioration à l'habitat
- La téléalarme
- Le portage de repas
- L'aide financière
- L'étude et la livraison de matériels médicaux.

Horaires d'ouverture du CIAS au public :

8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

☎ 04/79/54/21/29

☎ 04/79/54/05/71

E mail : cias.chautagne@wanadoo.fr

En dehors de ces horaires un répondeur enregistre les messages.

Horaires d'ouverture de la Structure Multi accueil « Les Lutins » :

7 h 30 à 18 h 30

☎ 04/79/63/24/11

☎ 04/79/63/24/12

INFORMATION : La Communauté de Communes de Chautagne finance 3/4 de poste de direction, afin de travailler les projets d'évolution, d'amélioration et de création du Centre Intercommunal d'Action Social de Chautagne.

Une convention de coopération a été signée avec l'ADMR « Entre lac et montagne » en décembre 2007, afin de permettre au CIAS de répondre aux besoins des familles de Chautagne en difficulté.

Permanences du Conseil Général dans les locaux du pôle social :

Consultation de Nourrissons et jeunes enfants, Dr Chatriot (médecin) et Mme MICHELER-NICOLLE (infirmière- puéricultrice) :

Les 3^{ème} mardis après-midi de chaque mois

Sur rendez-vous au CPAS de Marlioz

☎ 04/79/96/74/44

Permanence de la puéricultrice, Mme MICHELER-NICOLLE :

Sur rendez-vous au CPAS de Marlioz

☎ 04/79/96/74/44

Permanence de l'Assistante Sociale, Mme Claire GOUSTY :

Le mardi et le jeudi matin sur rendez vous

☎ 04/79/96/74/44

Possibilité de prendre rendez vous un autre jour à domicile ou au Pôle Social

Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales :

Permanence :

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 9 h à 11 h, à la mairie de Ruffieux.

Accompagnement individualisé de certains bénéficiaires du RMI :

Permanences sans rendez-vous, Mme Françoise BOISSEL

Les lundis matin à Chindrieux et Jeudis matin à Serrières en Chautagne

Contact possible au 04 79 54 21 03 ou à l'ALCC au 04 79 54 52 54

Pharmacie de garde : Quel que soit l'heure appeler la pharmacie de Chautagne. Il y aura un répondeur qui vous donnera les coordonnées de la pharmacie de garde.

Médecin de garde : numéro universel 04 79 87 49 15 qui vous orientera immédiatement sur le médecin de garde.

N° National contre la maltraitance : **3977**



Les actions de la Communauté de Communes de Chautagne (CCCh) en 2009

Economie ...

En novembre, les élus du conseil communautaire ont validé le passage à la TPU (taxe professionnelle unique). Ainsi la CCCh ne lèvera désormais plus que la taxe professionnelle et les communes prélèveront uniquement les taxes ménages (taxe habitation et taxes foncières). Ce mécanisme, fortement encouragé par l'Etat, entrainera une dotation de fonctionnement bonifiée pour l'intercommunalité

(de l'ordre de 100 000€ à partir de 2011). Pour les communes de Chautagne, l'impact financier est nul car une dotation compensera les recettes anciennement engendrées par la taxe professionnelle.

La mise en place de la TPU (CLAU après le vote de la réforme par le parlement) entrainera un élargissement de la compétence « développement économique » de la Communauté de Communes.

En parallèle, un plan de développement économique a été mis en place avec pour objectifs de dynamiser l'économie du territoire, d'accueillir de nouvelles entreprises et donc de créer des emplois.

En décembre, le conseil communautaire a choisi un cabinet qui réalisera l'étude de faisabilité pour la zone économique des Etaies.

Tourisme ...

La création des itinéraires Savoie Rando Lac (3 boucles autour du lac : pédestre, VTT et cyclo) est terminée et matérialisée par des poteaux directionnels avec des lames jaunes. Un site Internet dédié à ces itinéraires devrait voir le jour l'année prochaine.

Un plan de développement touristique est en train de se mettre en place avec en toile de fond le développement durable, les déplacements doux et l'oénotourisme. Un inventaire des projets communaux et intercommunaux a été réalisé autour de 4 axes (véloroute, navigation/plage, randonnée et hébergement/restauration). L'objectif est de programmer un développement touristique cohérent pour les années à venir.

La déchetterie ...

Depuis le mois d'octobre, deux entreprises travaillant à la déchetterie ont changé. Désormais, et pour 3 ans, TRILOGIE s'occupe des rotations de bennes et SITA traite les déchets dangereux. TRIALP continue à assurer l'accueil à la déchetterie.

Suite à quelques dysfonctionnements, des mises au point ont été nécessaires. La déchetterie de Chautagne a depuis retrouvé un fonctionnement normal.

Eau potable ...

La Communauté de Communes va prochainement lancer la réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable sur l'ensemble du canton. Cette étude permettra de diagnostiquer les ressources et les réseaux des différentes communes de Chautagne puis d'envisager les différents scénarios de gestion possibles. L'objectif final est donc de garantir à la population actuelle et future des solutions pour une alimentation en qualité et quantité suffisantes.



Jeunesse et Affaires Scolaires...

La Communauté de Communes a mis en place un nouveau dispositif, le chautagne-pass, à destination des enfants du canton (de la maternelle au collège) et afin de favoriser la pratique d'activités culturelles ou sportives. Ainsi chaque enfant a reçu 2 chautagne-pass en septembre lui permettant d'obtenir une réduction sur l'inscription à une activité proposée par les associations chautagnardes. Ces dernières recevront une subvention complémentaire en fonction des chautagne-pass utilisés.

Les compétences, en matière scolaire, de la CCCh sont multiples :

- Distribution de 471 cartes de transport scolaire pour l'ensemble du canton.
- Dotations aux écoles pour les sorties pédagogiques (9€ par élève) et pour l'achat des fournitures scolaires (50 € par enfant).
- Achat de mobilier scolaire et matériel informatique (9 530€ HT au total dont 2 068€ pour l'école de Chindrieux).
- Coordination des activités via le CEL (Contrat Educatif Local) et le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

Dans le cadre de l'appel à projet « école numérique rurale », 5 écoles de Chautagne, dont celle de Chindrieux, ont été retenues. La CCCh va financer l'achat du matériel informatique correspondant (dont 12 ordinateurs portables, un tableau numérique pour l'école de Chindrieux).



Dans un contexte de développement durable, le Département de la Savoie s'engage dans une politique environnementale des transports. Informer le public sur l'offre de services est indissociable de ce projet. Grâce à cette centrale de mobilité, vous pourrez organiser vos déplacements en empruntant des modes de transports alternatifs à la voiture particulière, participant alors activement à cette démarche écocitoyenne. www.mobisavoie.fr

Classe CE2 - CM1

L'histoire sans fin

Les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 sont allées voir le premier des trois films prévus dans l'année, dans le cadre du projet "école et cinéma".

Ce film raconte l'histoire d'un jeune garçon rêveur, Bastien, qui plonge dans un livre mystérieux dans lequel Atreyu, jeune guerrier, doit sauver le royaume de Fantasia du néant.

Les élèves de la classe de Céline Nanterme (CE2-CM1) nous livrent leurs impressions...

"Moi je trouve que ce film fait rêver"

"J'ai bien aimé le moment où Atreyu a sauvé l'impératrice" (scotty)

Les personnages étaient bien, surtout le loup et le géant de pierre" (Chloé, Lucile et Ruc)

Les autres enfants ont particulièrement apprécié

Falbor, le dragon volant, venu au secours d'Atreyu.

Ecoles de Chindrieux

La rentrée scolaire s'est faite encore cette année avec une augmentation de l'effectif avec un total de 117 enfants scolarisés, permettant le maintien de la 5ème classe.

24 enfants en petite et moyenne section pour la maternelle avec Fabrice Ducourant

24 enfants en moyenne et grande section maternelle avec Bettina Belfiore

24 enfants en CP et CE1 avec Corinne Lacote

20 enfants en CE2 et CM1 avec Céline Nanterme

25 enfants en CM1 et CM2 avec Lionel Bastiand

L'aide personnalisée a été reconduite de 11h35 à 12h05 du lundi au vendredi.

Cette année les enfants de CM partiront en classe de neige du 4 au 8 janvier à Saint François Longchamp.

Un autre projet « Tisser la paix » permettant d'accueillir des enfants et musiciens venant de Mongolie et du Ladakh en avril pour 10 jours est en cours de préparation. L'idée est née après une rencontre avec Christine Mordelet, présidente de l'association et les enfants de l'école de Chindrieux.

Cantine et Garderie

Le nombre d'enfants fréquentant la cantine est toujours aussi important avec une moyenne de 27 par jour.

L'essai d'accueillir des enfants à la garderie du matin à 7h15 est maintenu pour cette année scolaire, le nombre d'élèves étant en augmentation.

Pour rappel les tarifs sont les suivants :

Garderie matin : 1,30 €

Cantine et garderie du midi : 4,70 €

Garderie (+ goûter) de 16h30 à 18h00 : 1,55 €

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser en Mairie (04.79.54.20.36) ou auprès de Brigitte à la cantine (04.79.52.18.65)

Le sou des écoles : C'est pour nos enfants !!!

Le but de cette association est de financer les activités de nos enfants.

Le Sou des Écoles est composé de parents bénévoles et volontaires. Grâce au Sou des Écoles et à votre participation aux manifestations et actions, l'équipe enseignante peut concrétiser des sorties et animations scolaires afin de mener à bien des projets pédagogiques. Rappelons que de la maternelle au CM2, les enfants bénéficient de nombreuses activités (intervenants, sorties, classes vertes).

Elle contribue également à l'animation du village par le biais de manifestations généralement très attendues comme les ventes diots/patates, pâtisseries, fête de l'école, repas dansant...

Comme toute association, le Sou des Écoles a besoin de renouveau en idées et en personnes pour fonctionner. Alors n'hésitez pas à faire part de vos projets...

Si vous le souhaitez vous pourrez donc nous rejoindre régulièrement ou ponctuellement lors des manifestations.

Chacun participe en fonction de ses envies et disponibilités dans une ambiance conviviale et chaleureuse. C'est aussi un formidable moyen de mieux se connaître les uns les autres.

Venez donc nombreux aux manifestations.

C'est pour nos enfants !

Voici un petit récapitulatif des manifestations du Sou pour l'année scolaire 2009-2010, à noter dans vos agendas :

Vente de pâtisseries le 29 mai 2010,

Fête de l'École le 11 Juin 2010

ET D'AUTRES EVENEMENTS A VENIR ...

NOTAMMENT LE PROCHAIN GRAND RENDEZ-VOUS DE
L'EQUIPE DU SOU, A RESERVER SANS FAUTE :

SOIREE CELTIC RACLETTE – SAMEDI 6 FEVRIER 2010

LES MEMBRES DU SOU DES ECOLES



Echanges culturels et scolaires



4eme Festival des Premières Nations du 7 au 16 mai 2010

Centre ALCC - Tisser la PAIX - OCCE Ecole de Chindrieux

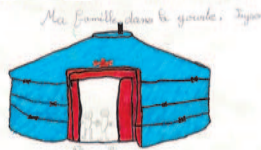
Construisent avec vous :

TISSER LA PAIX en CHAUTAGNE

Accueil d'enfants du Ladâkh et de Mongolie

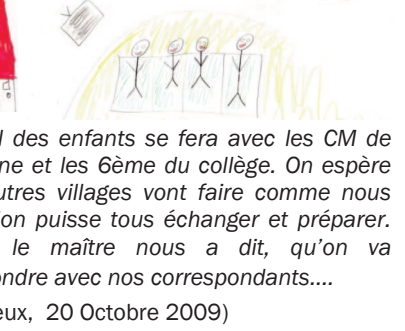
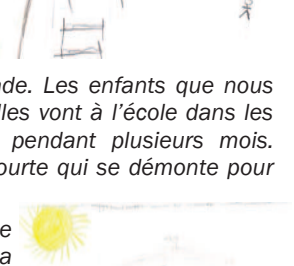
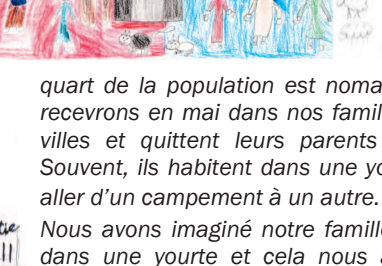
Du 8 au 15 mai 2010

Projet « Tisser la paix » vu par les CM1 et CM2



Nous avons vu avec le maître des images du Ladakh et de la vallée du Zaskar. C'est une des vallées les plus hautes du monde. Là il y a une école dont certains élèves vont venir dans nos familles.

La Mongolie aussi nous intéresse, le nom de sa capitale est très joli : Oulan-Bator. C'est un pays très vaste où il y a peu d'habitants ; un



quart de la population est nomade. Les enfants que nous recevrons en mai dans nos familles vont à l'école dans les villes et quittent leurs parents pendant plusieurs mois. Souvent, ils habitent dans une yourte qui se démonte pour aller d'un campement à un autre.

Nous avons imaginé notre famille dans une yourte et cela nous a bien amusé.

L'accueil des enfants se fera avec les CM de Chautagne et les 6ème du collège. On espère que d'autres villages vont faire comme nous pour qu'on puisse tous échanger et préparer. Bientôt, le maître nous a dit, qu'on va correspondre avec nos correspondants....

(Chindrieux, 20 Octobre 2009)

Gendarmerie : Plan National de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes

Présenté le 02 octobre 2009, le plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes étend désormais l'opération tranquillité vacances à toutes les périodes de vacances scolaires. Cette mesure vise à réduire le nombre de vols et intrusions dans les domiciles durant les absences liées aux congés.

L'opération tranquillité vacances permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la brigade, au moyen d'un formulaire adapté. A cet effet, la brigade conseille le particulier, prend en compte cette information dans le cadre de la programmation des services de prévention proximité, ceci afin de lutter plus efficacement contre les cambriolages et tentatives.

L'imprimé est disponible à L'unité de Chindrieux. Eu égard également à la recrudescence des faits de délinquance d'appropriation, ce service est opérationnel toute l'année sur le ressort de l'unité.

Amicale des Sapeurs Pompiers de Chautagne

L'occasion m'est offerte de vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette année 2010 et je me permets de vous rappeler le travail que réalisent, chaque année les sapeurs pompiers de Chindrieux.

En effet, nous avons été sollicités plus de 300 fois cette année, avec une hausse de 30 interventions par rapport à l'année dernière.

Si vous êtes intéressé pour intégrer l'équipe des Sapeurs pompiers de Chindrieux, vous pouvez venir vous renseigner au Centre de secours de 8 h à 18 h du lundi au vendredi ou au Service Départemental D'incendie et de Secours de la Savoie,
226 rue de la Pérodière 73232 St Alban Leysse.

Le président de l'amicale LATOUR Laurent
Le chef de centre
A/C PATTINIER Robert



Stages BNSSA du SDIS 73

Dans le cadre de la préparation aux missions de surveillance des plages l'été, le SDIS 73 organise comme chaque année deux stages BNSSA de 12 jours, le premier se déroulera pendant les vacances scolaires de février et le deuxième pendant celles d'avril.

Les personnes qui pourraient être intéressées peuvent prendre contact pour plus de renseignement avec nos services en nous envoyant un mail à :

sauvetageaquatique@sdis73.fr ou en nous téléphonant au 04.79.60.74.29

Le service BNSSA

Feux de déchets verts interdits

Il faut savoir que brûler en plein air 50 kg de broussailles, sarments et autres déchets verts émet 1kg de poussières fines. Cela suffit à polluer 50 millions de mètres cubes d'air avec des poussières très nuisibles pour la santé, qui contiennent de grandes quantités de substances cancérigènes telles que les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques).

D'où l'importance de respecter l'interdiction de brûler les déchets verts (énoncée dans le règlement sanitaire départemental) et d'opter pour l'acheminement vers des centres spécialisés, le broyage ou encore le compostage.

Pour plus de renseignements : www.transalpair.eu
(Source Le Dauphiné)

LE JARDIN DE L'ÉCOLE



NOUS AVONS FAIT DU JARDINAGE

Nous avons ramassé des tomates, du maïs et
des haricots

LA MAÎTRESSE A BÉCHÉ LA TERRE



PENDANT L'HIVER NOUS ALLONS FAIRE
POUSSER DES FLEURS.



NOUS AVONS ARRACHÉ LES PLANTS
DE L'ANNÉE DERNIÈRE.



Une belle saison touristique ! n'est-ce pas ?

Après cet été exceptionnel, l'heure est au bilan. Le monde du tourisme est unanime pour dire que la saison estivale 2009 a été très bonne, plus précisément pour l'hôtellerie de plein air, ou plus simplement le camping.

La récession y est pour quelque chose certes (moins de voyages à l'étranger, recherche de logements moins onéreux), mais cela n'aurait pas été possible sans l'investissement de l'équipe communale, des bénévoles et de la gérante du camping, par sa disponibilité au-delà de ses attributions, et de son accueil.

En effet, nous avons repris en gestion communale le camping au pied levé en janvier 2009, partant de zéro.

Quelle aubaine donc que ce bel été dans ce contexte de première année de reprise !

Le bilan est en effet très positif et très honorable pour un camping de cette dimension : +12 000 € en résultat net, un taux d'occupation moyen très respectable, dont juillet/août très proche des 100%. Pour mémoire, la part reversée à la commune par le prestataire chargé de cette gestion auparavant s'élevait à 4 776 € en 2007 et 2 469 € en 2008.

Il faut noter que les dépenses, cette année, ont été nombreuses, pour une remise en état, un beau



Création d'un barbecue et de massifs floraux pour un meilleur accueil touristique au camping municipal



fleurissement, et quelques investissements indispensables afin d'assurer une meilleure prestation.

Toutes les nationalités se sont croisées, avec 30% de visiteurs de pays étrangers dont des hollandais, des allemands, et suisses et environ 70% de français.

Cela nous permet d'être plus confiant quant à l'avenir de ce camping, réel potentiel de notre patrimoine communal, de par sa localisation « stratégique » en plein sud de la Chautagne, zone de fort passage en période estivale.

Néanmoins, le camping a besoin d'évoluer afin de redevenir progressivement conforme aux attentes d'un plus large panel de visiteurs, et assurer ainsi sa revalorisation et sa pérennité.

Nous sommes dès à présent en meilleure position pour considérer qu'il peut autofinancer son développement par ses propres recettes. Mais restons prudent, car l'été 2010 sera-t-il aussi prolifique et chaud, que 2009 ? Personne ne le sait, et il ne faut pas s'emballer !

Les résultats économiques du tourisme sont évidemment très dépendants de la météo. L'étalement des investissements prend en compte ce risque latent.

Le plan à l'étude à ce jour pour notre camping est établi selon le calendrier suivant :

- 2010 : extension du camping (acquisition de terrains pour un passage de 65 à 90 emplacements) et rénovation/installation d'infrastructures (assainissement, électricité, parking, notamment) afin de le préparer à de nouvelles Habitations Légères de Loisirs (chalets, mobil homes) pour 2011.
- 2011/2013 : bâtiment d'accueil, nouveaux sanitaires.

L'équipe du camping met dès à présent tout en œuvre pour que la saison à venir soit couronnée de succès. Eh oui, c'est même avant sa fermeture que l'année 2010 se prépare pour une meilleure anticipation de la saison à venir et une bonne promotion des atouts de notre commune.

Que l'été 2010 soit chaud et nous permette de faire partager à tous ceux et celles qui viendront nous visiter, notre belle Chautagne et notre beau camping des peupliers !



Plage de Châtillon en pleine saison 2009



Les trésors de nos ancêtres

A l'occasion des Journées du Patrimoine, l'équipe des « Musicales », en accord avec la Commune de Chindrieux, avait convié Monsieur Yves Billaud, Ingénieur au Département de Recherches Archéologiques, Subaquatiques et Sous Marines de Marseille.

Vendredi soir, ce dernier commenta, pour le plus grand plaisir des chindrolains venus l'écouter, un diaporama relatant les recherches dans le lac du Bourget et en particulier sur le site du bronze final de Châtillon.

Etonnées par la richesse et la diversité des découvertes, près de 40 personnes retrouvèrent sur la plage, samedi matin, l'équipe du Département de Recherches pour la troisième fois en campagne de recherche d'une durée de 5 semaines, sur le site de Châtillon.

Yves Billaud présenta les méthodes de travail sous l'eau et l'évolution rapide des techniques de recherches subaquatiques depuis une dizaine d'années.

Du « matériel immergé », put être observé à son arrivée sur terre : morceaux de pieux, fragments de poteries de tailles

différentes, alènes, morceaux de bijoux en bronze, dent d'ours, meules Ce matériel très fragile est répertorié, étiqueté, mis à séché ou conservé dans l'eau suivant le cas, en attente d'un traitement et classement ; ce travail important est réalisé après la campagne de fouilles.

Pendant près de deux heures Yves Billaud a répondu aux nombreuses et pertinentes questions d'un public de tout âge, attentif et captivé par le sujet.



Présentation des méthodes de travail et des recherches sur la plage de Châtillon



Journées du Patrimoine associées à la musique grâce à l'équipe des « Musicales de Chindrieux »



Balade contée jusqu'au château

Pour conclure ces journées du patrimoine, une balade commentée de l'histoire de Châtillon et de son château était proposée par l'équipe des « Musicales », en accord avec la Commune de Chindrieux.

Une foule curieuse et impatiente de près de 120 personnes était accueillie au pied du rocher. La montée au château se fit à pied jusqu'au porche où l'on expliqua l'évolution architecturale du bâtiment ; suivit un chant du 16^{ème} siècle.

Puis arriva le moment tant attendu : l'accès aux terrasses qui offrent un panorama incomparable sur le lac du Bourget, la baie de Châtillon, l'abbaye d'Hautecombe, le Grand Colombier etc....

Là, l'histoire de Châtillon fut contée, entrecoupée de morceaux de musique illustrant les époques concernées.

La magie des lieux, le son du violon et du clavecin, tout était réuni pour passer un moment agréable.

Pour terminer, les membres de la famille d'Anglejan Châtillon qui accueillait les visiteurs offrirent le pot de l'amitié.

Fort de ce succès, toute l'équipe se prépare de nouveau pour fêter le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie lors des prochaines journées du patrimoine le 18 septembre 2010.



Nettoyage de Printemps

Chemins, plages et camping étaient les points forts des journées de nettoyage de Printemps 2009 et deux belles matinées étaient bien nécessaires pour accomplir toutes ces tâches. Un casse-croûte au bord du lac organisé par Jean-François Thonin et ses complices clôturait ces journées avec bonheur et convivialité.

Et comme le nettoyage est un éternel recommencement, nous vous proposons de participer aux prochaines journées qui se dérouleront le

20 et/ou 27 mars 2010

(en fonction des conditions climatiques et des projets à finaliser) avec pour thème la découverte du patrimoine (Les chemins et plages mais aussi les monuments à restaurer et à nettoyer). N'hésitez à venir vous inscrire à la mairie pour une meilleure organisation !!



De belles équipes pour l'amélioration de notre environnement ! Venez nous rejoindre pour le nettoyage en mars 2010 !



Les Musicales : Concert le 30 avril 2010

Les Musicales de Chindrieux, vous proposent un concert le vendredi 30 avril à l'église de Chindrieux, avec

« **Ceux d'en Haut** »

Chœur d'hommes

Chants polyphoniques a capella des Alpes du Nord

L'ensemble Ceux d'en Haut propose un répertoire basé sur les chants traditionnels, populaires, sacrés ou profanes, spécifiques aux régions de montagnes. Ils nous interpréteront entre autres des chants de la cour de Savoie et d'Ernest Luguet Chautagnard connu de tous.

Cor des Alpes, fanfare alpine et percussions traditionnelles, viendront compléter ces chants.



Fleurissement

Chindrieux, dans le cadre du concours départemental des villes, villages et maisons fleuries a une nouvelle fois été reconnue pour la qualité de son fleurissement. Le choix de plantes remarquables, les beaux volumes, les mélanges bien adaptés, la bonne utilisation de vivaces font parti des éléments les plus remarquables de la visite du jury.

Notre commune a été classée 2eme de sa catégorie, derrière Saint Rémy de Maurienne.

Chindrieux a également organisé son concours des maisons fleuries et cette saison 2009 se clôturera à l'occasion de la remise des prix, le **vendredi 12 mars 2010** à la salle Noël Girard-Abry. Un des thèmes abordés sera la mise en valeur de notre petit patrimoine, qui constitue une richesse sur la commune.

Nous vous invitons à participer à cette soirée pour plus de renseignements...

Bonne préparation pour une belle saison fleurie !!!





Présentation de Joanny DREVET, aquafortiste le 4 février 2010

Jeudi 4 février à 20h. à la salle Noël Girard-Abry, soirée gratuite, ouverte à tous, animée par Josette GUYONNET consacrée à

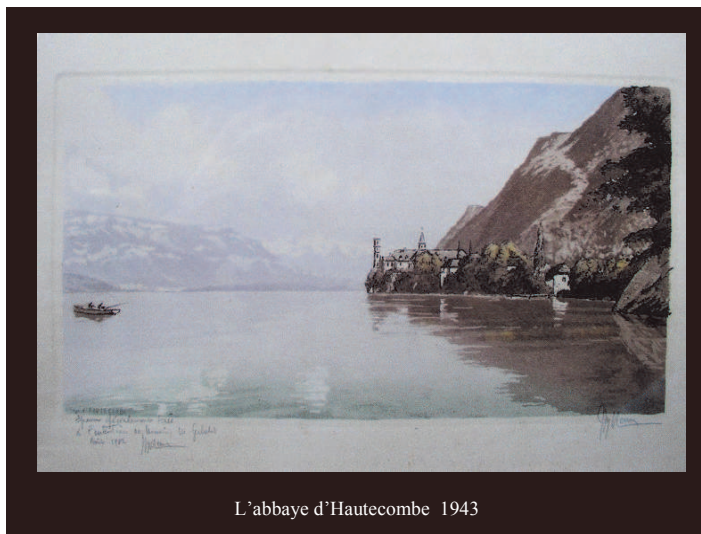
Joanny DREVET(1889-1969) aquafortiste

« un Lyonnais qui aimait la Savoie »

Les plus anciens l'ont connu à Chindrieux, les plus jeunes connaissent sans doute sa fille et ses petits-enfants. Tous situent la « Maison aux 7 toits » au hameau de Chaudieu acquise par son père en 1918 où la famille se retrouve pendant les mois d'été.

Peintre infatigable de la Savoie et de la Provence, il a inventé la technique de l'eau-forte en couleurs.

La Maison aux 7 toits, fut édifiée au XIVème siècle par la famille de « Choudieu » qui a laissé son nom au village. Au XVIIème siècle elle était la propriété de la famille Rubelin, puis de la famille Mansoz. Georges Mansoz fut maire de Chindrieux de 1851 à 1871.



L'abbaye d'Hautecombe 1943



La maison aux 7 toits, maison de famille de Joanny DREVET

Emigration des savoyards en Amérique du Sud

On estime à environ 20 000 le nombre de Savoyards ayant émigré essentiellement en Amérique du Sud au XIXème siècle et début du XXème.

Une liste d'environ 5 000 individus a été établie (à titre bénévole) par Henri Cochet, membre de l'AREDES, association de « Généalogie et Histoire » basée à Chambéry, d'après deux types de documents conservés aux Archives Départementales de la Savoie :

En Série R : les registres matricules où sont recensés tous les hommes nés entre 1839 et 1903 (dont les femmes sont absentes, bien sûr)

En Série M : les registres de passeports demandés à la Préfecture de Savoie entre 1860 et 1920. Or, beaucoup de Savoyards sont partis sans passeports et seuls les chefs de

famille étaient consignés.

Pourquoi cet exode massif ? Le gouvernement argentin offrait des terres en échange du défrichage des grandes étendues sauvages. Bon nombre de Savoyards se laissèrent tenter par l'aventure pour échapper à la difficulté du travail de leurs terres, à la pauvreté de leurs cultures ou aux calamités telles que les attaques du phylloxéra qui anéantissaient les vignobles.

L'exode pouvait être temporaire ou définitif.

La liste des émigrants, résidents de Chindrieux au moment de leur départ est disponible en mairie

Pour tout renseignement complémentaire qui sera en notre possession, adresser soit un message électronique à :

savoie_documents@yahoo.fr

soit un courrier postal (avec enveloppe affranchie pour la réponse) à :

AREDES Maison des Associations

rue St François de Sales

73000 CHAMBERY

Josette GUYONNET

Généalogiste amateur membre actif de l'AREDES

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes a innové dans ces deux manifestations organisées en 2009, qui ont été marquées par un retour très encourageant des participants.

La fête du lac s'est déroulée les 8 et 9 août. Les repas champêtres du dimanche midi et soir ainsi que les animations et les jeux ont permis aux jeunes et aux moins jeunes de passer un week-end de détente autour du port de Chatillon. Une ombre au tableau : si le vent voulait éclaircir notre ciel, il a obscurci la finale de la journée puisque le feu d'artifice offert par la commune de Chindrieux n'a pu être tiré. L'artificier a pris de gros risques dans ses tentatives. Mais la sécurité devant toujours primer, c'est à regret que cette sage décision a été prise.

La fête du vin nouveau, le 18 octobre, a évolué en une inédite ballade gourmande dans les coteaux de Chindrieux. Elle a permis de goûter en 4 étapes aux produits du terroir, sous un soleil rayonnant malgré le froid, donnant vigueur aux jambes de tous les âges. De plus, les animations d'étapes ont permis d'apprécier en particulier notre talentueux comédien Jean-Jacques, en nous plongeant dans l'ambiance d'Alphonse Daudet.

Pour l'année 2010, le comité prévoit 2 manifestations :

La fête du lac début août, avec la remise en jeu du challenge de Chautagne le dimanche après-midi.

La fête du vin nouveau en octobre et sa ballade gourmande dans notre attrayante campagne.

Le comité remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces animations, la municipalité, les bénévoles, et tous les participants qui nous ont apporté leurs encouragements pour poursuivre ces activités.

Meilleurs vœux pour l'année 2010.



Le Téléthon

Avec une nouvelle participation à cette journée, l'équipe organisatrice du Téléthon s'est une nouvelle fois démenée pour que cette manifestation soit une réussite.

Pour la deuxième année consécutive, une rencontre au four de Viuz a été organisée avec la commune de Ruffieux.

La visite chez les pompiers a été pleinement appréciée par les enfants et leurs parents, et la soirée Moules/Frites a permis de clôturer ce week end dans la bonne humeur et la générosité.

L'ensemble de l'équipe du Téléthon vous remercie pour votre soutien et vous donne rendez-vous une nouvelle fois en décembre 2010 ! En attendant, tous nos vœux de Santé !





Ce sport s'adresse à toute personne adulte qui désire se maintenir en forme.

Grâce à la gym, on apprend à se détendre et à garder une certaine souplesse de mouvements.

C'est reconnu, la santé s'améliore et l'arthrose se fait oublier !!

Qu'importe son niveau sportif. Un agréable moment de détente est toujours bon pour le moral.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre chaque mercredi à la salle Noël GIRARD-ABRY (ancienne salle des écoles) de 18 h à 19 h.

Gymnastique Volontaire

On vous y attend.

La première séance est gratuite. Nous profitons de ce bulletin pour remercier la municipalité de Chindrieux qui nous prête gracieusement la salle.

Nous souhaitons à tous et à toutes (sportifs ou non) une très bonne année 2010.

Pour tout renseignement, téléphoner à Annick (09 64 30 55 00).



La Chautagnarde

La Chautagnarde 2009 fut encore une belle réussite.

Avec un nouveau défi : Arrivée et départ au port de Châtillon sous le soleil resplendissant pour le plus grand bonheur des **624 participants**, nouveau record d'affluence pour cette 14^e édition.

Nous vous donnons rendez-vous le 10 Octobre 2010

Sur ces quelques mots, nous vous souhaitons une très bonne année sportive 2010 !!

L'équipe de la Chautagnarde



Les petits Chindrolains tous médaillés



FOOTBALL CLUB DE CHAUTAGNE



Comptant cette saison 130 licenciés, le début de saison a été marqué par la réforme des catégories où une nouvelle catégorie est apparue et des difficultés à attirer des jeunes au club.

L'inquiétude pour nos dirigeants se situe chez les jeunes adolescents. En effet, cette saison, nous n'avons pas pu engager des équipes dans les catégories U17 (ex 15ans) et U19 (ex 19ans) à cause d'une

insuffisance d'effectifs. Nous profitons de cet article pour lancer un appel aux nombreux jeunes désireux de nous rejoindre quel que soit leur âge.

Par ailleurs, notre école de football, labellisée la saison dernière par le District de Football de Savoie continue ses efforts en matière d'accueil, d'encadrement, de politique d'éducation des enfants et d'esprit sportif pour offrir une

qualité de formation aux jeunes et leur inculquer le respect de nos valeurs : **le jeu plutôt que l'enjeu.**

La nouvelle saison a aussi été l'occasion de renforcer les ententes avec les clubs voisins de l'E.S. Chanaz des débutants aux minimes et avec le club de l'A.S. Brison Saint Innocent en benjamin et minime avec toujours pour objectifs principaux de rassembler les forces et permettre au maximum de jeunes de jouer.

Chez les seniors, renforcés par de nombreux éléments dont une partie de l'équipe 18 ans de la saison dernière, le début de saison est mitigé. L'équipe première fait partie des équipes du haut de tableau alors que l'équipe réserve peine à trouver le rythme du début de saison dernière. L'équipe vétérans continue quant à elle de se retrouver tous les vendredis soirs alternant entraînement, match et tournoi pour le plaisir de jouer au football. Tous ceux ou celles qui sont intéressés sont les bienvenus.

Nous profitons également de ce bulletin, pour renouveler nos remerciements à toutes celles et ceux qui participent au fonctionnement du club, à savoir les mairies de Chindrieux, Serrières en Chautagne et Ruffieux, les différents partenaires et sponsors qui nous soutiennent, les bénévoles du club, parents, amis et supporters présents aux matchs et lors de nos manifestations.

Enfin, nous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite à tous les Chautagnards pour cette nouvelle année.

Nous espérons tous vous retrouver à partir du mois de mars au bord du terrain de Chindrieux pour encourager jeunes et seniors lors des rencontres de la 2ème partie de saison.

Le Football Club de CHAUTAGNE

Contact au 06.32.60.14.18

www.fcc.footeo.com

Le reflet d'Armande

Comme prévu, l'association « une étoile pour Armande » a été dissoute en début d'année, laissant ainsi sa place à une nouvelle association « le reflet d'Armande », un nom qui évoque l'union du sport, de la fête et de la convivialité, de l'amour des animaux et de l'aide aux autres, un ensemble de valeurs chères à Armande Richard.

L'objet de cette nouvelle association consiste à organiser annuellement **la Corrida d'Armande** à Chanaz, le samedi avant Noël.

Courses pédestres, enfants et adultes, marche aux lampions ouverte à tous....., il y en a pour tous les goûts, dans un moment de sport et d'échanges.

Venez nombreux pour Armande !

Les bénéfices de cette troisième édition et des futures corridas seront reversés à une association de chiens-guide d'aveugles de Lyon et centre- Est.

Le 19 décembre 2009 s'est déroulée la corrida d'Armande.

En 2010, elle se déroulera le 18 décembre.

Toute l'équipe de l'association vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2010.





Le Judo-club de Chautagne



Dojo: Salle Noël Girard - Abry - Route d'Aix - **Tél.:** 0611420772

Site internet officiel: <http://judo.club.chindrieux.free.fr/> **Site des partenaires:** <http://club.sportsregions.fr/chautagne-judo>

Cours: **Section Adultes JuJitsu - Mardis 19h30 à 20h30** (semaines paires pendant la saison cinébus); vendredis 20h30 à 21h 30 (uniquement semaines impaires en saison Cinébus) - Katas et préparation aux passages de grades : entrainements après le JuJitsu - **Section enfants (à partir de 6 ans) : Vendredi 2 cours : 18h30 et 19h20**

Le 02 Juin 2009 le Judo-Club de Chindrieux après 11 années d'existence devient le Judo-Club de Chautagne (JCC73) par vote de l'Assemblée Générale. Cette décision fait suite à un constat, notre association est résolument chautagnarde, et rassemble des adhérents de toutes les communes de Chautagne. Le nouveau nom se veut plus fédérateur. En 2009, nous avons réalisé aussi un de nos objectifs, relancer la section adultes ; dans ce cours nous pratiquons le JuJitsu et la Self - défense, disciplines qui utilisent des techniques de Judo mais aussi de Karaté et d'Aïkido

Le Ju Jitsu fait appel à des techniques faciles à appliquer, et s'adresse aussi bien aux débutants hommes ou femmes, qu'aux sportifs, en passant par les adultes en reprise de sport.

Sport de loisir, de détente et de rencontre, le Ju Jitsu apprend aussi à gérer le stress, donne de la confiance en soit sans exiger d'aptitude physique particulière. Le but en JuJitsu est de faire cesser une attaque avant d'être maîtrisé. L'entraînement se déroule toujours dans une grande convivialité et après une séance de Taïso (gymnastique de renforcement musculaire et d'élongations).

Le Judo, porte une attention particulière au respect du partenaire ; au-delà du sport bien connu , l'aspect éducatif se fait à plusieurs niveaux , grâce à notre code moral basé sur Entraide et Prospérité Mutuelle , grâce aussi à l'aspect pédagogique qui intègre la psychomotricité encore en construction de l'enfant . Nos enseignants s'adaptent à tous les niveaux de judo, débutant ou confirmé, loisir ou compétition, préparation à la ceinture Noire et aux grades supérieurs. Notre projet en 2010 est de créer une section dédiée à la reprise du Judo, pour tous ceux qui l'ont pratiqué à

une époque et souhaitent reprendre en douceur. Cette section permettra aussi à tous ceux qui n'ont pas pu accéder à la Ceinture Noire, de concrétiser leur rêve. Les inscriptions se font habituellement chaque rentrée de septembre, mais nous acceptons aussi les nouvelles inscriptions en cours de saison sportive dans la limite des places disponibles.



Rejoins notre club

Les Pics - Verts Roller - Hockey

Entraînements à la salle polyvalente de Chindrieux

Mardi: Ecole de Rollers (à partir de 5 ans) de 18h00 à 19h45

Hockey de 19h45 à 21h00 Juniors – Seniors

Mercredi: Ecole de Hockey (à partir de 5 ans) de 14h00 à 15h30

Hockey de 15h30 à 17h30 – Poussins – Benjamins (2000,99,98,97)

Hockey de 17h30 à 19h30 – Minimes – Cadets (96,95,94,93)

Jeudi: Hockey de 19h45 à 21h30 Juniors – Séniors

Renseignement:0685101766ou 0626891082

Notresite:www.picsverts.e-monsite.com



Amicale Boule de Chindrieux

Pour la saison 2008-2009, l'amicale comptait 48 licenciés et 80 sociétaires. Le nombre de licences a diminué cette année comme sur le plan national. Notre amicale est toujours prête à accueillir de nouveaux membres intéressés par la pratique de la boule lyonnaise.

Comme chaque année, nos licenciés étaient nombreux à participer aux différentes compétitions officielles organisées par le Comité départemental de la Savoie. Les 6 concours officiels programmés à Chindrieux ont connu une totale réussite dans une ambiance conviviale à chaque fois, il en a été de même pour les rencontres amicales avec la boule de Saint Innocent et la boule d'Irigny (69).

Les travaux d'aménagement commencés en 2008 ont été achevés avec le local de rangement et le barbecue très utile lors des compétitions.

Il faut souligner la bonne participation des adhérents au fonctionnement et à l'entretien des aménagements.

Calendrier 2010 :

05.06.10	Challenge Roger-Colin
11.07.10	Challenge Yannick Thonet
25.07.10	Challenge Eugène-Abry
06.08.10	Challenge Michel Draye
12.08.10	Challenge Dessemme AGF
10.10.09	Challenge Boulangerie de Savières

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent à la réussite de ces diverses compétitions. Meilleurs vœux pour 2010.

USEP - Une année réussie

L'Association Sportive et Culturelle des Ecoles Chautagne, affiliée à l'USEP est en perpétuelle progression. Cette année 2008 / 2009 fut dans l'ensemble très satisfaisante.

De nombreux ateliers proposés:

GYMNASTIQUE SPORTIVE : 35 pratiquants (21 en 2007-2008) 854 participations sur l'année, 153 participants aux différentes compétitions UFOLEP.

De belles performances avec 96 % de réussite aux niveaux 1 à 6. Des sportifs récompensés par 5 médailles d'or, 1 d'argent et 3 de bronze aux départementaux.

KAYAK : 15 inscrits dont 3 adolescents et quelques sorties familiales soit une moyenne de 12 présents par sortie - 112 participations.

LES MERCREDIS USEP : jeux sportifs et de société ; acrobancane, patinoire, randonnées vélo et pédestre en partenariat avec les p'tits chautagnards - galettes des rois - bal costumé - 413 participations enfants.

ACTIVITES PERISCOLAIRES EN SOIREE : Nous avons proposé, après l'école des activités vélo - jeux de société - Tchouk ball - gymnastique - 671 participations.

Une ombre au tableau plus qu'encourageant : le badminton. Une baisse d'effectif due au changement de jour ; 26 adhésions au lieu de 52.

En raison des très fortes sollicitations, nous espérons pouvoir développer le baby tennis dès le mois d'avril de cette année et peut-être un cours de baby gym.

Nous tenons à remercier la mairie de Chindrieux qui met gracieusement sa salle polyvalente à notre disposition.





Une participation aux Activités du Centre SocioCultuel ALCC qui ne faiblit pas !!

Lors de la saison 2008-2009, on comptait plus de 550 adhérents (le double par rapport à 2006), mais cela ne représente pas toute la vie de l'association, ce sont près de 1500 personnes qui « pratiquent » le centre socioculturel !



Pour vous renseigner : Centre socioculturel
A.L.C.C, 270 Route d'Aix les Bains – 73310
Chindrieux
Tel 04.79.54.52.54 - centrealcc@orange.fr

👉 Nombreux ateliers à votre disposition. Ceux-ci sont en constante évolution ... Demandez le programme et n'hésitez pas à manifester votre intérêt pour ces activités, cela facilite d'autant plus leur organisation.

👉 Le centre ALCC fonctionne grâce à la contribution volontaire de bénévoles administrateurs, mais aussi d'habitants qui trouvent un intérêt à s'investir dans la vie locale. Si vous voulez nous rejoindre et participer aux projets d'animations, des commissions existent déjà. Certaines sont à renforcer, d'autres à créer.



👉 Pour bien vous accueillir et connaître les temps de rencontre, il suffit de pousser la porte de l'ALCC, de nous téléphoner On en discute !

Des infos sur le net !
www.cinebus.fr, Cinéma en Chautagne
www.centrealcc.com, retrouvez le programme du centre ALCC

Bibliothèque Municipale : un an déjà...

Un an déjà que la bibliothèque a pris possession de ses nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie, à proximité du parking des écoles.

Ce nouvel emplacement nous a valu quelques nouvelles inscriptions du fait d'une meilleure accessibilité. Si vous n'avez pas encore eu la curiosité de pousser la porte, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir.

Deux nouvelles bénévoles, Marlène et Frédérique, sont venues enrichir notre équipe pour laquelle le travail ne

manque pas, nous vous rappelons que toute bonne volonté est toujours la bienvenue.

Notre équipe s'efforce, avec le budget attribué par la Commune, ainsi qu'avec le prêt de livres par Savoie Biblio, de diversifier au mieux la lecture des Chindrolins.

Elle reçoit régulièrement les enfants de l'école qui bénéficient gratuitement de prêt de livres, et se déplace également auprès des Résidents des « Fontanettes ».

Nous vous rappelons le tarif pour les familles, voté par le Conseil Municipal, à savoir 10 euros à l'année pour prêt de livres plus CD (cela ne vaut pas la peine de se priver !).

Horaires d'ouverture : mardi de 16h00 à 17h45 – jeudi de 16h30 à 17h45 – samedi de 17h00 à 18h30.

Bonne et heureuse année à tous.



Les anciens combattants : un grand du maquis

Je veux rester là-haut jusqu'à la complète libération de la Savoie

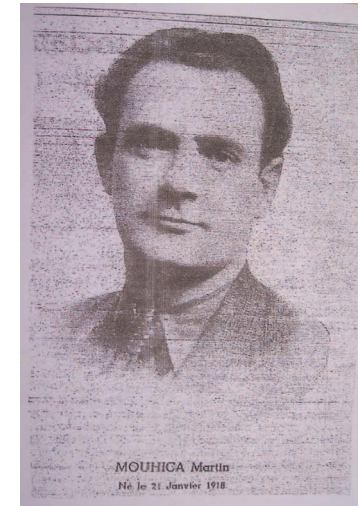
Telles furent les paroles, tel fut le message profond de sa vie et de son sacrifice. Bien que Basque, c'est en Savoie qu'il vint dès 1936 s'engager au 13^{ème} BCA. Prisonnier en juin 1940, après une brillante campagne qui lui valut la croix de guerre, le sergent Mouhica s'évade et se rengage à son cher bataillon en octobre 1941. Dès janvier 1942 éccœuré de l'état d'esprit qui régnait alors dans l'armée vichyste, Michel entre au service de l'armée secrète (AS) sous le nom de Duport. Après de nombreux et audacieux coups de mains au cours desquels il désarme des soldats italiens, pour équiper ses propres hommes, le chef Duport traqué par la police ennemie commence sa vie errante et périlleuse de hors la loi. Grâce à son indomptable courage, il est nommé en juin 1943, sous le pseudo DUPY chef des groupes francs de l'A S. Dès lors, il organise et participe dans le département à d'innombrables opérations en compagnie de ses adjoints, CLAPIER et LA VAPEUR : main mise sur des munitions ennemies sabotages d'usines, attaques de postes allemands, audacieuses perquisitions au siège de la milice, exécution de nombreux traitres condamnés par la Cour Martiale, secrètes expéditions pour

délivrer des hommes de l'A S prisonniers. En janvier 1944, traqué par la gestapo qui pleine de rage le recherche fébrilement, DUPUY décide de se replier à Serrières en Chautagne avec une partie de son groupe, l'autre restant sous le commandement de LA VAPEUR. C'est le 9 août 1944 au retour d'une de ses nombreuses expéditions de sabotage entre Vions et Chindrieux, à la tête de ses hommes, que MICHEL devait tomber sur cette terre savoyarde, dont en mourant quelques heures plus tard, il entrevoyait avec joie la libération.

C'est toujours là-haut au dessus des immondes servitudes vichyssoises, dans les montagnes du maquis que MICHEL a participé vivant et attendu mort, la libération de sa patrie le 30 octobre 1944.

MICHEL repose à Saint Jean de Luz.

A QUAND UNE RUE, UNE PLACE MICHEL MOUHICA A CHINDRIEUX



De nombreux élus pour cette cérémonie de remise de médaille d'honneur

Inauguration de la salle Noël Girard-Abry

Début Octobre a été l'occasion d'une cérémonie empreinte d'émotion, au cours de laquelle le Secrétaire Général de la Préfecture de Savoie remit, à titre posthume et au nom du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, la médaille d'honneur régionale départementale et communale de Noël Girard-Abry, à son épouse. Par la proposition d'attribution de cette médaille, échelon or, le maire de Chindrieux a souhaité saluer la mémoire d'un homme qui avait donné plus de 37 années de sa vie à la cause publique. La présence de nombreux élus de la Chautagne et de l'Albanais, autour du Président du Conseil Général, Hervé Gaymard, du Député Dord et des Sénateurs Repentin et Vial témoignait de la reconnaissance et de la fidélité de tous envers celui dont l'engagement au service des autres avait revêtu tant de facettes, que ce soit auprès des associations locales ou dans l'activité communale ; Hervé

Gaymard devait également saluer le militant de l'action intercommunale et rappeler l'engagement professionnel de l'homme dans le corps des sapeurs pompiers, présents nombreux lors de cette cérémonie, accompagnant Jean-Marc Léoutre, Président du SDIS ainsi que le Colonel Jouannet. Noël Girard-Abry aura contribué depuis 1971 aux destinées de la commune sous les mandats de trois maires successifs, avant de prendre les rênes de la commune en 2001, puis de rentrer dans l'exécutif de la Communauté de Communes de Chautagne en 2002. Après des remerciements appuyés envers ces témoignages honorifiques et amicaux, Madame Girard-Abry fut invitée, aux côtés de sa petite-fille, à dévoiler une plaque au nom de son époux. La municipalité avait en effet décidé de donner à la salle des écoles, située au cœur de la commune, le nom de son ancien maire, afin qu'il reste dans les mémoires de toutes et tous.

Agriculture

Agriculteur	Ferme du Saget
Apiculteur	Le Rucher de Chautagne
Céréaliier	Patrick Philippe
Coopérative viticole	Domaine de Vignésens - Cave de Chautagne
Pêcheur	Romuald Bouvier
Viticulteur indépendant	Clerc-Renaud Frédéric & Laurent ; Domaine de Chevigneux ; Yannick Thonet ; Jean-Michel Thonet

Artisans

Carrossier	Carrosserie de Chautagne
Chaudronnier	Société Chaudronnerie Richard
Chauffagiste	Chautagne Energie
Confectionneur de bijoux	Franck Hamon
Electricien	Raymond Durupthy
Energies Renouvelables	Elite Production
Entreprise Charpente, couverture, zinguerie	Journet Gilles Charpente ; Julien Nonglaton Charpente
Entreprise de prévention vol & incendie	Elite Protection
Entreprise de Travaux Publics	Chindrieux TP
Garagiste	Garage Bimet ; Garage Chesnel
Géomètre	Géode
Hivernage de bateaux	Yscklif Bimet
Paysagiste	Florian Journet ; Christian Perrin
Peintre	Amoros et Ducruet ; Renov'73
Plombier chauffagiste	Jean Luc Rousseaux Sarl
Sculpteur	Eve Hanrioud



Commerces

Agence immobilière	Groupe Euro immo France ; Chautagne Immo Conseils
Banque & Poste	Crédit Agricole des Savoie ; La Banque Postale
Boucherie Charcuterie	Bernard Fabre ; Didier Convers
Boulangerie	Durieux
Cabinet d'assurance	Groupama
Combustibles	Chautagne Fioul
Epicerie	Proxi ; Vivalp
Fleuriste	Fleurs de Jasmin
Jardinerie	Au Jardin de Chautagne
Location pédalos, bateaux, snack	Châtillon Loisirs
Restaurant	Bar Restaurant de la Plage ; L'auberge du Sapenay ;
Restaurant & Hôtel	Relais de Chautagne
Salon de coiffure	Salon Cathy ; Collet'c'Tif
Taxi	Taxi de Chautagne

Services de Santé

MEDECINS	Docteur GUERRAZ	04.79.54.20.06	289 Rue du Perron
	Docteur VERJUS	04.79.54.23.73	61 Rue du Perron
DENTISTE	Docteur Olivia PERIN	04.79.54.28.54	73 Route de Seyssel
KINESITHERAPEUTE	Mr Fabrice HIRVOIS	04.79.54.55.17	Immeuble Lamartine
INFIRMIERES	Infirmières de Chautagne	04.79.54.24.91	Cabinet Rue du Perron
ORTHOPHONISTE	Mme Sophie PFEFFER	04.79.63.58.04	287 Rue des Pilloud
PHARMACIE	Pharmacie LALEGERIE	04.79.54.20.62	Place Lamartine

Etat civil 2009

NAISSANCES

7 Mai	Hugo Bérenger
7 Mai	Matthieu Perier-Leclercq
4 Juillet	Mélissa Bracco
28 Juillet	Lucas Nanterme
17 Août	Gabriel Dubois
2 Septembre	Emma Herrera-Moreno
19 Septembre	Adam Gacquer
21 Septembre	Eva Berthet
13 Octobre	Joris Suize
4 Novembre	Sacha Vynck
22 Novembre	Marc-Aurèle Clerc-Renaud

DECES

12 Janvier	Henriette Bret
30 Janvier	Roger Bimet
22 Février	Pierrette Ducruet
5 Mars	Eugène Abry
18 Mars	Georges Goddard
3 Avril	Germaine Lespinasse
1 Mai	Josette Goddard
2 Mai	Suzanne Vivier
24 Mai	Francis Barbier
22 Juin	Yolande Martin
8 Juillet	Marthe Berlioz

20 Août	Odette Truche
28 Août	Lucien Perrin
30 Août	Claude Varsaevel
11 Septembre	Emile Moisy
1 Octobre	Josephe Moulin
8 Novembre	Denise Ducruet
24 Novembre	Germaine Vintéjoux

CALB - Gestion des ports de Chindrieux
Tel 04.79.35.00.51
www.agglo.lacdubourget.

Entente Interdépartementale pour la
Démoustication
Tel 04.79.54.21.58

MARIAGES

31 Janvier	Claude Simon & Luc Mielcarek
9 Mai	Marie-Laure Surcis & Frédéric Clerc-Renaud
13 Juin	Corinne Thonin & Yannick Suize
27 Juin	Laurence Mangano & Sébastien Desservettaz
4 Juillet	Magali Truche & Michel Hamm
4 Juillet	Sabrina Mangano & Frédéric Ferrand
23 Juillet	Véronique Rabuel & Philippe Cadet
25 Juillet	Amélie Dufour & Jérôme Colin
1 Août	Svetlana Chokourova & Jean-Michel Guillon

GENDARMERIE NATIONALE

Tel 04.79.54.20.17 ou le 17

CENTRE DE SECOURS SAMU

Appel d'Urgence Européen 112
Centre Anti Poison 04.72.11.69.11
Centre Grands Brûlés-Lyon 04.72.11.75.98
Centre Hospitalier

Aix-les-Bains 04.79.88.61.61
Belley 04.79.42.59.59
Chambéry 04.79.96.50.50
Info SIDA 0 800 84 08 00
SOS Drogue 0 800 23 13 13
Maltraitance 36 77

SERVICES POSTAUX

Tel 04.79.54.23.30

Ouvert les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ; les jeudi de 14h à 18h et les samedi de 9h à 11h

MAIRIE

Ouverture au public : Tous les jours du lundi au samedi de 8h à 12h

BIBLIOTHEQUE

Tel 04.79.52.20.95

ECOLE PUBLIQUE

Tel 04.79.54.21.54

CANTINE & GARDERIE MUNICIPALE

Tel 04.79.52.18.65

CAMPING MUNICIPAL

Tel 04.79.54.52.36

Chemin du stade, ouvert du 15 avril au 15 octobre

OFFICE DE TOURISME DE CHAUTAGNE

Tel 04.79.54.54.72

Maison « Boggio », carrefour de Saumont – Ruffieux

DECHETTERIE

Route de Vions

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h sauf jeudi

Et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

DDE - TDL chemin du Stade

Tel 04.79.54.03.08

Commune de Chindrieux

Téléphone : 04 79 54 20 36

Télécopie : 04 79 52 20 55

Messagerie : mairie.chindrieux@wanadoo.fr



Bulletin municipal édité par la mairie de Chindrieux.

Directeur de publication : Marie-Claire Barbier. Rédaction : I.Mossaz.

Comité de rédaction : MC.Barbier, JM.Fachaux, F.Guichon,

M.Michaud, I.Mossaz.

Au Jardin de Chautagne
Jules Cadet




Rond Point de Chaudieu
 73310 CHINDRIEUX
Tél./Fax 04 79 54 51 39

TAXI DE CHAUTAGNE
 François Bosin
 TOUTES DISTANCES
 TRANSPORT MALADES ASSIS
 LIAISONS AEROPORTS
 Tél. 06 08 21 19 82 - 04 79 54 21 72
 CHINDRIEUX-SERRIÈRES




TRAVAUX PUBLICS DE CHAUTAGNE
 Z.I. Serrières - Motz - 73310 MOTZ
 Tél. 04 79 63 72 46
 Fax 04 79 63 72 65
 e-mail : t.p.chautagne@wanadoo.fr



EIFFAGE
 TRAVAUX PUBLICS
 RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Etablissement SAVOIE LEMAN
L'entreprise qui vous ouvre la voie



2, rue Centrale - BP 67
 73420 VOGLANS
 Tél.: 04.79.52.08.00
 Fax.: 04.79.52.08.01



BOSSON FRERES
 S.A.R.L. Maçonnerie
 73310 SERRIÈRES EN CHAUTAGNE - ☎ 04 79 63 74 01

JOURNET CHARPENTE



COUVERTURE
 ZINGUERIE
 CHINDRIEUX
 Tél. / Fax : 04 79 54 28 02 Port. 06 12 91 64 89

SARL COMESTAZ

MATÉRIEL AGRICOLE
 VITICOLE
 MOTOCULTURE
 TALAUD
 01420 SEYSSSEL
 TEL/FAX : 04.50.59.25.26
 comestaz@wanadoo.fr



Miel et produits de la ruche



Françoise GUICHON
 Apicultrice

Le Rucher de Chautagne

2233 Route du Sapenay - Lachat - 73310 CHINDRIEUX
 Tél. 04 79 54 20 68

ELITE PROTECTION
 Alarmes vol et incendie
ELITE PRODUCTION
 Energies renouvelables
 73310 CHINDRIEUX VIUZ
 Tel : 04 79 34 26 95
 Agréé Qualisol/QualiPV /Qualicombi

BRISTOL

La Municipalité de Chindrieux vous souhaite une bonne et heureuse année 2010



